

Conditions Générales – Crypto Earn

Deblock (« Deblock ») est une société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €, dont le siège social est situé Spaces Shake Building – 612 Rue de la Chaude Rivière, 59800 Lille, France, immatriculée sous le numéro 948 264 163 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris. Deblock est enregistrée en tant qu'établissement de monnaie électronique agréé par l'ACPR sous le numéro CIB 17748, et en tant que Prestataire de Services sur Crypto-Actifs agréé par l'AMF sous le numéro A2025-001.

Article 1 – Objet

Deblock propose un nouveau produit DeFi (Finance Décentralisée) appelé « Crypto Earn » (l'« Offre »), destiné aux clients détenant des crypto-actifs dans leur portefeuille “non custodial” Deblock.

Les conditions et modalités de participation applicables à l'Offre sont définies ci-après dans les présentes Conditions Générales (les « Conditions »).

Article 2 – Durée

Les présentes Conditions sont à durée indéterminée.

Deblock se réserve le droit de suspendre ou de mettre fin à l'accès à l'Offre à tout moment et pour toute raison, notamment en cas de changements réglementaires, de mises à jour du produit, ou de non-respect des présentes Conditions.

Article 3 – Conditions de participation

La participation à l'Offre est facultative et sans engagement. La participation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions. Tout manquement peut entraîner l'annulation de la participation et la récupération des Récompenses perçues indûment.

Deblock se réserve également le droit de refuser la participation à toute personne en litige avec Deblock ou soupçonnée / reconnue coupable de fraude.

Est considéré comme Participant tout utilisateur :

- qui est client de Deblock au moment de l'entrée en vigueur des présentes Conditions ; et
- qui accepte les présentes Conditions.

Les Participants peuvent mettre fin à leur participation à tout moment sans justification, en vendant les crypto-actifs détenus dans le "Coffre Earn".

Article 4 – Produit Earn

Les différents acteurs sont :

- **Vous** : Vous êtes l'individu utilisant le produit Crypto Earn de Deblock.
- **Deblock** : Vous donne accès au produit Earn en relayant vos demandes vers Stakekit.
- **Stakekit** : Plateforme DeFi facilitant l'accès à différentes opportunités de rendement.
- **Fournisseurs de rendement (Earn Providers)** : Protocoles décentralisés, non dépositaires, opérant sur des blockchains publiques. Ils permettent aux utilisateurs de générer des rendements via des stratégies financières en chaîne ouvertes.
- **Curateurs** : Société de recherche quantitative native DeFi spécialisée en gestion des risques. Le curateur du Coffre n'a pas accès aux crypto-actifs, il définit uniquement les stratégies de gestion des risques.
- **Coffre**: Le "smart contract" agrège les dépôts en cryptomonnaie, les alloue à des marchés de prêt et génère des rendements.

Dans le cadre du Produit Earn, Deblock facilite l'accès des utilisateurs à diverses solutions génératrices de rendement disponibles sur la plateforme Stakekit. Stakekit s'intègre elle-même à plusieurs fournisseurs tiers de rendement, comme Morpho. En conséquence, vous interagissez directement avec les contrats intelligents en chaîne de Stakekit et des fournisseurs de rendement sous-jacents.

Article 5 – Risques

Étant un produit DeFi, le produit Deblock Earn comporte plusieurs risques décrits ci-dessous :

1. **Risque lié aux "smart contracts"** : des bugs, vulnérabilités ou exploits dans les contrats intelligents de Stakekit, des Fournisseurs de rendement ou du Coffre du Curateur peuvent entraîner une perte de fonds.
2. **Risque de marché** : la volatilité des actifs utilisés comme collatéral sur les marchés de prêt peut entraîner des liquidations ou des pertes.
3. **Risque de liquidité** : une faible liquidité des jetons de Coffre peut rendre difficile la sortie de votre position.
4. **Absence de recours direct** : en tant que produit DeFi, ni le Curateur du Coffre, ni le Fournisseur de rendement, ni Stakekit n'ont d'obligation contractuelle directe envers Vous.

Deblock a mis en œuvre tous les efforts raisonnables pour atténuer ces risques, notamment en réalisant des diligences approfondies sur les partenaires sélectionnés pour le produit Earn. Les Coffres mis à disposition ont été soigneusement sélectionnés et les stratégies de gestion des risques des Curateurs ont été rigoureusement examinées. Toutefois, comme pour tout produit DeFi, Deblock ne peut en aucun cas garantir que ces risques ne se matérialiseront pas. Dans le cas contraire, Deblock ne pourra en aucun cas être tenu responsable.

Article 6 – Récompenses

Les rendements générés dépendent du taux de rendement annuel (APY) produit par le Coffre.

L'APY d'un Coffre est variable et dépend de plusieurs facteurs interdépendants influençant la dynamique de prêt et d'emprunt dans le protocole, tels que :

- la demande des emprunteurs et les taux d'intérêt ;
- la stratégie d'allocation du Coffre (définie par le Curateur) ;
- les conditions de marché des actifs collatéraux ;
- le taux d'utilisation du Coffre.

L'APY du Coffre peut être consulté sur le site web du Curateur.

Deblock se réserve le droit de proposer des récompenses différentes selon l'abonnement du Participant.

Article 7 – Frais

Deux catégories de frais peuvent s'appliquer aux récompenses générées par vos dépôts dans le Coffre :

Frais Deblock

Deblock conserve une part des récompenses générées par le Coffre, en fonction du plan que vous avez sélectionné :

- Abonnement Standard : 50 % de la récompense générée par le Coffre.
- Abonnements Premium et Natif : 10 % de la récompense générée par le Coffre.

Frais de performance du Curateur

Conformément aux Conditions d'utilisation de Morpho, le Curateur du Coffre peut appliquer, à sa seule discrétion, des frais de performance. Ces frais sont calculés en pourcentage du rendement généré, dans la limite de 50 % maximum.

Le taux exact applicable à chaque Vault est précisé via les liens mentionnés à l'Article 8.

Article 8 – Coffres disponibles via Deblock

Actif sous-jacent	Coffre
USDC	Morpho USDC Seamless Vault
EURC	Morpho EURC Moonwell Flagship Vault
WETH	Morpho ETH Moonwell Flagship Vault
USDC	Morpho USDC Steakhouse Vault
WETH	Morpho ETH Steakhouse Vault

Dans le cas où le Curateur souhaiterait modifier les paramètres d'un Coffre et que le changement proposé est substantiel et/ou susceptible d'avoir un impact sur le niveau de risque que Vous supportez, Deblock Vous en informera par email sans retard injustifié et dans le délai de "Timelock" défini pour chaque Coffre.

Le Timelock est une fonctionnalité de sécurité qui impose un délai obligatoire entre le moment où une action est proposée et celui où elle peut être exécutée (par exemple, pour Vous permettre de retirer vos crypto-actifs du Coffre si Vous n'êtes pas d'accord avec le changement proposé).

Le Timelock applicable à chaque Coffre est consultable via les liens figurant dans la section Risk de la page du Coffre.

Les Conditions Générales de Morpho sont disponibles [ici](#).

Article 9 – Protection des données

Les données des Participants utilisées dans le cadre de l'Offre sont traitées par l'Organisateur et ses sous-traitants, conformément à sa Politique de Confidentialité.

Article 10 – Modification et résiliation des Conditions

Deblock peut modifier ou mettre fin à l'Offre à tout moment, y compris avant la durée initiale, pour toute raison, notamment en cas de changements réglementaires, de mises à jour du produit ou de non-respect des présentes Conditions.

Deblock se réserve le droit de modifier les Conditions, y compris mais sans s'y limiter : le solde maximum éligible pour générer des intérêts, la définition de l'activité utilisateur qualifiante, et



tout autre critère d'éligibilité, avec un préavis d'au moins un (1) jour calendaire. Ces modifications seront communiquées via l'application Deblock ou par email.

Article 11 – Support

Pour toute assistance ou question relative à l'Offre, vous pouvez nous contacter via le chat intégré à l'application ou par email à l'adresse : support@deblock.com.

Article 12 – Responsabilité

Deblock ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure (telle que définie à l'article 1218 du Code civil et interprétée par la Cour de cassation) ayant un impact sur l'Offre.

En participant, les Participants acceptent que tout dommage, perte ou dépense subis le soient à leurs propres risques, sauf disposition d'ordre public contraire.

Article 13 – Droit applicable et juridiction

Les présentes Conditions sont régies par le droit français. Tout litige non résolu à l'amiable sera soumis à la juridiction des tribunaux français, sauf disposition contraire d'ordre public.